

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC

SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2011

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le mardi 8 novembre 2011 à Metis-Beach School à 19 h 00.

Étaient présents la présidente Mme June Smith et les conseillères Mme Rita D. Turriff et Mme Lysanne Desrosiers ainsi que Stéphane Marcheterre, secrétaire.

RÉSOLUTION # 11-12-58
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la Conseillère Lysanne Desrosiers et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 7 h 00.

RÉSOLUTION # 11-12-59
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance:

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2011
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
 - 5.1. Facture pour la présentation des fleurons à St-Hyacinthe;
 - 5.2. Embauche de M. Éric Brochu aux travaux publics;
 - 5.3. Défaire la résolution # 11-11-181 : Raccordement d'une toilette, Club Cascade;
 - 5.4. Paiement de la location d'une pelle mécanique pour l'enrochement de la Rue Beach (2 terrains);
 - 5.5. Signalisation Rang 2 de la rue de l'Église vers l'est jusqu'à la route Plourde – 50 km/h;
 - 5.6. Adoption du calendrier des séances du conseil pour 2012;
 - 5.7. Déterminer les pro-maires pour 2012;
 - 5.8. Mandat donné à l'arpenteur Nelson Banville pour les servitudes du projet en assainissement des eaux usées;
 - 5.9. Accepter l'offre de service de Mme France Richard, archiviste;
 - 5.10. Réserver les heures de génie-conseil (ingénieur et technicien) à la MRC – 55 heures chaque;
 - 5.11. Échange d'une ressource en loisirs avec Héritage Bas-St-Laurent – Mme Marie-Claude Giroux;
 - 5.12. Présentation du budget 2012 le 15 décembre 2011;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Mardi 17 janvier 2012, 19 h 00, école Metis Beach.
8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION # 11-12-60
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 8 NOVEMBRE 2011.

Il est proposé par Mme la conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 8 novembre 2011, soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

RÉSOLUTION # 11-12-61 **COMPTES A PAYER**

Il est proposé par la conseillère Mme Lysanne Desrosiers et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada (décembre)	25.97 \$
Metis Beach School (novembre)	25.00 \$
TOTAL	50.97 \$

5. VARIA OUVERT

5.1 Facture pour la présentation des fleurons à St-Hyacinthe

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de payer l'inscription pour deux personnes à la présentation des Fleurons du Québec à St-Hyacinthe. C'est au cours de cet événement que la municipalité s'est vu remettre son troisième fleuron. Le conseil tient à féliciter Diane, Rita et tous les bénévoles qui ont permis d'atteindre cet objectif. Le montant pour l'inscription est de 182.28 \$.

5.2 Embauche de M. Éric Brochu aux travaux publics

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'embaucher M. Éric Brochu aux travaux publics en remplacement de M. René Bérubé

5.3 Défaire la résolution # 11-11-181 : Raccordement d'une toilette, Club Cascade

Considérant que le Conseil a adopté la résolution #11-11-181 en omettant de prendre les renseignements nécessaires au Directeur des travaux publics;

Considérant que la résolution #11-11-181 fait en sorte d'accepter des travaux jugés illégaux selon le règlement municipal #03-14 qui vise l'installation d'entrée d'eau à Métis-sur-Mer;

Considérant que tous travaux futurs d'installation d'entrée d'eau et de raccordement aux réseaux publics de la municipalité de Métis-sur-Mer doivent être conformes au règlement #03-14;

Pour ces motifs une résolution a été passée par la Ville de Métis-sur-Mer qui rend la résolution #11-11-181 invalide et par conséquent demande à la direction du Club de Golf Cascade de démanteler immédiatement la conduite d'eau reliant le garage du Cascade à la toilette située sur le terrain entre le trou #11 et #12.

5.4 Paiement de la location d'une pelle mécanique pour l'enrochement de la Rue Beach (2 terrains)

Une résolution a été passée par la Ville de Métis-sur-Mer afin de payer les frais pour 14.5 heures de pelle mécanique, de 38 tonnes de pierre et du géotextile pour un montant de 2297.48 \$ taxes incluses pour l'enrochement de deux terrains longeant la Rue Beach afin d'en assurer la protection. Ce montant sera pris à même le surplus accumulé.

5.5 Signalisation Rang 2 de la rue de l'Église vers l'est jusqu'à la route Plourde – 50 km/h

Une résolution a été passée par la Ville de Métis-sur-Mer afin d'installer deux panneaux indiquant la limite de vitesse à 50 km/h, considérant que dans la portion du Rang 2 entre la rue de l'Église et la rue Plourde et dans la portion de la rue Plourde entre la route 132 et le Rang 2, il n'y a aucune signalisation de limite de vitesse.

5.6 Adoption du calendrier des séances du conseil pour 2012

RÉSOLUTION #11-12-62

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2012

Il est proposé par Mme la Conseillère Lysanne Desrosiers et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des séances d'arrondissement tel que présenté :

MOIS	JOUR	DATE
JANVIER	MARDI 19H00	17
FÉVRIER	MARDI 19H00	7
MARS	MARDI 19H00	6
AVRIL	MARDI 19H00	3
MAI	MARDI 19H00	8
JUIN	MARDI 19H30	5
JUILLET	MARDI 19H30	10
AOÛT	MARDI 19H30	7
SEPTEMBRE	MARDI 19H00	11
OCTOBRE	MARDI 19H00	2
NOVEMBRE	MARDI 19H00	6
DÉCEMBRE	MARDI 19H00	4

5.7 Déterminer les pro-maires pour 2012

Une résolution a été passée par la Ville de Métis-sur-Mer afin de nommer pour l'année 2012 les pro-maires suivants :

- Janvier, février, mars : M. Raynald Banville
- Avril, mai, juin : M. Stéphane Dion
- Juillet, août, septembre : Mme June Smith
- Octobre, novembre, décembre : Mme Rita D. Turriff

5.8 Mandat donné à l'arpenteur Nelson Banville pour les servitudes du projet en assainissement des eaux usées

Une résolution a été passée par la Ville de Métis-sur-Mer afin de donner le mandat à l'arpenteur M. Nelson Banville afin d'effectuer le travail d'arpentage nécessaire concernant les servitudes et acquisitions du projet en assainissement en eaux usées, secteurs Les Boules. Le montant total pour le mandat est de 4 130.00 \$ taxes en sus. Ce montant est prévu dans les coûts totaux du projet.

5.9 Accepter l'offre de service de Mme France Richard, archiviste

Une résolution a été passée par la Ville de Métis-sur-Mer afin d'accepter l'offre de service de Mme France Richard, archiviste, afin de mettre à jour les archives de la municipalité. Le coût total est de 3500.00 \$. En plus, le conseil permet à Mme Richard d'emporter les dix boîtes de dossiers à son domicile ce qui permet d'économiser en frais de déplacement.

5.10 Réserver les heures de génie-conseil (ingénieur et technicien) à la MRC – 55 heures chaque

Une résolution a été adoptée par la Ville de Métis-sur-Mer afin de réserver à la MRC de la Mitis les heures offertes pour le service de génie c'est-à-dire 55 heures pour l'ingénieur et 55 heures pour le technicien. En plus, le conseil demeure intéressé, advenant que les heures réservées ne soient pas suffisantes, d'acheter des heures supplémentaires à d'autres municipalités et

au contraire peut, si elle le désire, vendre ses heures à d'autres municipalités qui en feront la demande.

5.11 Échange d'une ressource en loisirs avec Héritage Bas-St-Laurent – Mme Marie-Claude Giroux

Considérant que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer a mis fin à son entente avec la municipalité de St-Donat concernant l'embauche intermunicipal d'une ressource en loisirs au mois de novembre 2011;

Considérant que les besoins pour une coordonnatrice des services de loisirs et communautaires pour les citoyens de Métis-sur-Mer sont encore présents;

Pour ces motifs, une résolution a été adoptée par la Ville de Métis-sur-Mer afin d'accepter l'offre d'Héritage Bas-St-Laurent à la Ville de Métis-sur-Mer pour le poste de coordonnatrice des services de loisirs et communautaires et par conséquent accepte les conditions de travail de la coordonnatrice soit Mme Marie-Claude Giroux. Le coût de cette entente est de 10 400.00 \$ pour l'année 2012. Par la suite, le tout devra être résolu par le CA d'Héritage Bas-St-Laurent.

5.12 Présentation du budget 2012 le 15 décembre 2011

Une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer aura lieu le 15 décembre afin d'adopter le budget 2012.

6. PÉRIODE DE QUESTION

La période de question ouvre à 19h13 et se termine à 19h17

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance mardi 17 janvier 2012, à 19h00 à la Metis Beach School

8. AJOURNEMENT :

RÉSOLUTION # 11-12-63
AJOURNEMENT

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Mme Rita D. Turriff propose que la séance soit ajournée à 19h20

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, président

Stéphane Marcheterre, secrétaire